



Alfred-DesRochers

CODE DE VIE

TABLE DES MATIÈRES

Préambule _____	3
Attentes comportementales _____	4
Charte des règles de vie _____	5
Règle no.1: J'utilise des gestes pacifiques et des paroles bienveillantes. _____	5
Règle no. 2 : En tout temps, je suis poli(e) et courtois(e). _____	6
Règle no. 3 : J'adopte une conduite calme et sécuritaire en tout temps lors des déplacements et des transitions.._____	7
Règle no. 4 : Je m'habille selon le code vestimentaire de l'école. _____	8
Règle no. 5 : Je suis présent(e) à l'heure et à l'endroit prévu. _____	9
Règle no. 6 : Je prends soin du matériel et de l'environnement. _____	10
Accompagnement gradué _____	11
Contrat d'engagement – Règles du code de vie _____	Erreur ! Signet non défini.

Préambule

Les règles de conduite et mesures de sécurité dans les écoles visent à créer un milieu de vie favorisant le développement de valeurs, d'attitudes et de comportements qui permettent à l'élève d'apprendre, de réussir et de se réaliser dans le respect des uns et des autres. La création d'un milieu de vie harmonieux et propice à l'acquisition de connaissances et au développement des compétences repose essentiellement sur un engagement mutuel de la part des élèves, des parents, des membres du personnel et de l'équipe de direction.

Conformément à l'article 76 de la loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement a approuvé les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par la direction de l'école.

Les règles de conduite et les mesures de sécurité sont présentées annuellement aux élèves.

Elles sont également transmises aux parents de l'élève au début de l'année scolaire.

À la suite d'une démarche de consultation, les élèves, l'équipe-école et les parents s'entendent sur les valeurs suivantes : le **respect**, la **collaboration** et l'**engagement**. Ces valeurs inscrites au projet éducatif de l'école sont les fondements de notre code de vie. Les six règles du code de vie s'appuient sur ces valeurs et elles orientent nos interventions. Voici une définition de chacune des valeurs :

Le respect : se définit comme l'attitude de considération, d'estime et d'acceptation de l'autre en tant que personne à part entière, avec ses propres besoins, ses droits et sa dignité.

La collaboration : La collaboration associe à la fois une démarche individuelle et une démarche collective d'apprentissage. Dans tous les cas, elle est volontaire et participative.

L'engagement : L'engagement signifie être sérieux et responsable dans ce que l'on fait, et être déterminé à accomplir nos tâches ou à aider les autres. C'est aussi s'impliquer avec enthousiasme dans les activités et les projets auxquels on participe.

Pour pouvoir vivre en harmonie avec les gens qui l'entourent à l'école Alfred-DesRochers, l'élève doit observer certaines règles. Il doit comprendre que tout membre du personnel peut intervenir auprès de lui afin de faire de son école un endroit où il fait bon vivre dans le respect de soi, des autres et de l'environnement.

En tout temps, les interventions peuvent être ajustées selon la gravité du geste ou de la situation et/ou selon l'évolution du dossier disciplinaire de l'élève. Le code de vie s'applique à tous et partout dans l'école ce qui inclut ; la cour d'école, le service des dîneurs, le service de garde, les activités parascolaires, les sorties scolaires ainsi que lors de l'utilisation du transport scolaire ; une démarche concertée étant prévue avec ce service.

À l'école Alfred-DesRochers, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et qui ont des répercussions sur le vécu scolaire.

Comme prévu dans la Loi sur l’instruction publique, l’école met en application un plan de lutte contre l’intimidation et la violence. Ce plan de lutte est disponible sur le site internet de notre école dans la section *Vie à l’école / Plan d’action pour contrer et prévenir la violence et l’intimidation*. Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l’intégrité d’autrui, présentant un danger ou constituant une infraction à une loi, sera transmis aux autorités concernées.



**Vous trouverez à la fin du document
Le Contrat d’engagement – Règles du code de vie
Il doit être signé et retourné à l’école.**

Attentes comportementales

En tout temps, nous privilégions une éducation positive des comportements en enseignant davantage les comportements attendus. Les comportements qui contreviennent aux règles sont pour la majorité considérés comme un écart de conduite mineur. Si des comportements mineurs persistent malgré les diverses interventions, ils peuvent devenir des écarts de conduite majeurs entraînant l’application d’une procédure particulière.

Nous nous assurons de mettre en place des processus équitables, transparents et non discriminatoires pour :

- Repérer les comportements inappropriés chez les apprenants ;
- Promouvoir un comportement positif ;
- Développer l’intelligence émotionnelle, l’autorégulation et les habiletés sociales ;
- Appuyer les mécanismes d’intervention précoce.

Charte des règles de vie

Voici le code de vie qui sera appliqué par tous les intervenants de l'école, peu importe la période de la journée (récréation, dîner, service de garde) et le lieu (classe, corridor, gymnase, cour de récréation).

Règle no.1: J'utilise des gestes pacifiques et des paroles bienveillantes. (Toutes les formes de violence et d'intimidation sont interdites).	
Raisons (pourquoi le faire)	Comportements attendus (comment le faire)
<p>Ainsi, je contribue à:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Maintenir un climat sain et sécuritaire;▪ Maintenir un climat propice aux apprentissages;▪ Développer un milieu accueillant;▪ Maintenir un climat permettant aux autres d'être attentifs lorsque les intervenants donnent des explications. <p>Ainsi j'apprends à:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Vivre en collectivité;▪ Vivre de manière harmonieuse avec mes pairs et les intervenants de l'école;▪ Assurer la sécurité physique et psychologique de tous;▪ Communiquer de façon positive avec les autres.	<p>Gestes pacifiques:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Je contrôle mon corps lors de mes interactions sociales;▪ Je demeure à une distance physique qui respecte l'espace vital des autres;▪ J'agis et je parle de façon adéquate avec tout le monde;▪ Je choisis des paroles bienveillantes. <p>Pour régler mes conflits:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Je m'affirme en utilisant un message clair;▪ Je m'éloigne;▪ Je respire;▪ Je demande l'aide d'un adulte;▪ Etc. <p>*Toutes formes de violence et d'intimidation sont interdites.</p>

Règle no. 2 : En tout temps et avec tous, je suis poli(e).

Raisons (pourquoi le faire)

Ainsi, je contribue à:

- Maintenir un climat sain et sécuritaire;
- Maintenir un climat propice aux apprentissages;
- Développer un milieu accueillant;
- Maintenir un climat permettant aux autres d'être attentifs lorsque les intervenants donnent des explications.

Ainsi j'apprends à:

- Vivre en collectivité;
- Développer mes habiletés sociales;
- Créer des sentiments agréables chez mes pairs et les intervenants de l'école;
- Contribuer positivement au climat de l'école;
- Vivre de manière harmonieuse avec autrui;
- Permettre à mes pairs et aux intervenants de l'école de se concentrer sur leur travail;
- Apprendre les bons comportements et le vivre-ensemble.

Comportements attendus (comment le faire)

- J'adopte une attitude respectueuse envers l'adulte. Exemples de ce qui n'est pas accepté : la réplique, le roulement des yeux, etc.;
- Je me conforme à la consigne donnée par l'adulte en l'exécutant sans délai;
- Je reste à proximité de l'adulte durant son intervention;
- J'utilise des gestes courtois (aider une autre personne, tenir la porte, etc.);
- Je demeure à une distance physique qui respecte l'espace vital des autres;
- J'utilise des paroles courtoises (dire bonjour, merci, s'il vous plait, excusez-moi, etc.);
- J'utilise un ton de voix approprié selon le contexte dans lequel je me trouve (je ne hausse pas le ton);
- Je respecte les différences (physiques, croyances religieuses, etc.);
- Je me déplace silencieusement lors des heures de classe et lorsque je me déplace en rang. **Je chuchote** dans tous les autres lieux et autres moments.

Règle no. 3 : J'adopte une conduite calme et sécuritaire en tout temps lors des déplacements et des transitions.

Raisons (pourquoi le faire)

Ainsi, je contribue à:

- Créer un milieu de vie sain et sécuritaire;
- Créer un milieu de travail et de jeu agréable et accueillant;
- Permettre le bon déroulement des périodes de récréation;
- Vivre en collectivité;
- Maintenir un climat propice aux apprentissages.

Ainsi j'apprends à:

- Vivre en société et à devenir un citoyen responsable;
- Développer mon jugement;
- Suivre des règles de sécurité;
- Me protéger et protéger les autres;
- Vivre dans un environnement agréable et sécuritaire;
- Éviter de me blesser et de blesser les autres;
- Assurer la sécurité physique et psychologique de tous;
- Apprendre à circuler adéquatement en société selon le contexte (rue, cour, épicerie, cinéma, etc.).

Comportements attendus (comment le faire)

- Je demande l'autorisation d'un adulte pour quitter un lieu;
- Je joue à des jeux sans bousculade; (pousser, faire des jambettes, etc.);
- Je me comporte et je joue de façon sécuritaire en tout temps;
- Je laisse les objets pouvant être dangereux au sol (cailloux, glace, etc.);
- Je grimpe seulement aux endroits permis (module de jeux);
- Je respecte les règles du jeu;
- Je descends les marches une à la fois et j'utilise la rampe d'escalier adéquatement;
- Je marche calmement dans les corridors et les escaliers;
- Je garde mes collations et mon dîner pour moi;
- J'apporte uniquement les objets permis.
- J'adopte une bonne posture (sur les chaises, dans les rangs) pour ma sécurité.

Règle no. 4 : Je m'habille selon le code vestimentaire de l'école.

Raisons (pourquoi le faire)

Ainsi, je contribue à:

- Créer un milieu propice à l'apprentissage;
- Éviter les éléments de distractions qui pourraient nuire à mon apprentissage ou celui des autres;
- Comprendre que ma liberté s'arrête où commence celle d'autrui.

Ainsi j'apprends à:

- Développer une image positive de moi;
- Prendre soin de moi, m'accepter et être accepté des autres;
- Vivre en groupe;
- Respecter un code vestimentaire;
- Augmenter mon sentiment d'appartenance à l'école;
- Être confortable pour jouer à l'extérieur.

Comportements attendus (comment le faire)

- Je porte des chandails exempts de dessins ou de messages à caractère violent, raciste, obscène ou sexiste;
- Je porte des vêtements appropriés pour être confortable et projeter une image soignée de ma personne;
- Je porte des vêtements qui ne sont pas troués en haut des genoux;
- Je porte des vêtements qui couvrent bien l'ensemble de mes parties privées (régions de la poitrine, de l'abdomen, du nombril et qui ne laissent pas voir les sous-vêtements);
- Je participe à l'éducation physique avec la tenue demandée par l'enseignant;
- Je m'habille adéquatement selon la température extérieure (sortie extérieure tous les jours malgré une faible pluie);
- J'ai deux paires de souliers et je les change lorsque je rentre à l'intérieur et lorsque je sors à l'extérieur;
- Je ne porte pas de tuque, de casquette, de capuchon ou de chapeau en classe et dans les corridors;
- Je porte des vêtements dont le tissu est opaque ;
- Je porte des chaussures confortables et sécuritaires en tout temps à l'école (pas de talons hauts, de sandales de type « gougounes », de Crocs, pantoufles North face et autres types de chaussures non adaptées).

Règle no. 5 : Je suis présent(e) à l'heure et à l'endroit prévu.

Raisons (pourquoi le faire)

Ainsi, je contribue à:

- Être prêt à travailler en même temps que les autres;
- Respecter les autres;
- Développer mon autonomie;
- Utiliser les bons moyens pour réussir;
- Participer au bon déroulement des cours;
- Créer un environnement favorable à l'apprentissage et au travail.

Ainsi j'apprends à:

- Gérer mon temps;
- Respecter des échéanciers;
- Être ponctuel.

Comportements attendus (comment le faire)

- J'ai tout le matériel nécessaire pour travailler;
- Je respecte les consignes demandées;
- Je suis ponctuel en tout temps;
- Je remets mes travaux à temps
- Je remets la signature de mes documents;
- Je m'engage à respecter la qualité de mes travaux;
- J'évite de perdre du temps;
- Je rapporte mes livres de bibliothèque à temps.

Règle no. 6 : Je prends soin du matériel et de l'environnement.

Raisons (pourquoi le faire)	Comportements attendus (comment le faire)
<p>Ainsi, je contribue à :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Créer un milieu propre et sécuritaire;▪ Vivre dans un milieu propre et agréable;▪ Préserver mes biens et ceux d'autrui. <p>Ainsi j'apprends à :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Vivre en collectivité;▪ Reconnaître la valeur des choses;▪ Utiliser le matériel et les lieux selon leur fonction;▪ Vivre dans un milieu de travail et de jeu agréable, propre et ordonné;▪ Protéger l'environnement et à être responsable;▪ Conserver la confiance de mes pairs et des intervenants de l'école.	<ul style="list-style-type: none">▪ Je ramasse ce qui traîne et je dispose de mes déchets au bon endroit (bac de recyclage, de compost et poubelle);▪ J'identifie mes effets personnels afin de ne pas les perdre;▪ Je prends soin de tous les effets personnels et scolaires que j'utilise (manuels, cahiers, agenda, mobilier, casier, ballon, etc.);▪ J'utilise seulement le matériel autorisé à l'école dont celui prévu au plan d'intervention;▪ J'utilise seulement mes effets personnels;▪ Je mâche de la gomme en dehors des terrains de l'école;▪ Je remets le matériel emprunté en bon état (livres, crayons, gommes à effacer, ballons, dossards, ordinateurs, etc.);▪ Je m'assure de maintenir l'école propre et en bon état (locaux, vestiaires, toilettes, affiches sur les murs, etc.);▪ Je n'utilise pas mes déchets comme des jouets (éclater les contenants de jus, etc.).

Dans mon école, toutes les manifestations de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire. (LIP, art 76.2)

Accompagnement gradué

Nous appliquons un accompagnement gradué et **adapté en une saine autorité et fermeté**.

PRÉVENTION UNIVERSELLE	
<p>Prévention universelle ou lors d'un agir inapproprié et/ou isolé.</p> <p>Planifier un soutien universel pour tous les élèves.</p>	<p>Soutien pour renforcer les facteurs de protection.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nourrir le sentiment d'appartenance.▪ Offrir du renforcement positif.▪ Impliquer les élèves dans la recherche de solution.▪ Enseigner les compétences à développer l'empathie et donner du temps pour se pratiquer.
ACCOMPAGNEMENT CIBLÉ ET DE SOUTIEN	
<p>Agir répétitif sur une courte période.</p> <p>Planifier un accompagnement de groupe ou individuel.</p>	<p>Soutien pour renforcer les facteurs de protection.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Accompagnement basé sur le développement des compétences psychosociales, d'empathie, de gestion des émotions, du stress et de la résolution des conflits.▪ Observer.▪ Favoriser le lien/investir dans la relation.▪ Sécuriser / apaiser.▪ Collaborer avec d'autres collègues ou les parents.▪ Surveiller / suivre les progrès.▪ Modéliser le comportement à adopter.▪ Mise en plan un plan de prévention active.
ACCOMPAGNEMENT SOUTENU ET PERSONNALISÉ	
<p>Agir grave, répétitif et/ou dangereux.</p> <p>Planifier une prise en charge pour un élève ou un petit groupe.</p>	<p>Soutien régulier et personnalisé.</p> <p>Conçu sur mesure, intense et à long terme.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ S'inscrit dans un plan d'action concerté.▪ Prise en charge relationnelle sécurisante.▪ Ajuster l'accompagnement selon les besoins.▪ Diriger vers la recherche de solutions apaisantes et sécurisantes.▪ Collaborer et référer vers les ressources appropriées (internes/externes).▪ Communication régulière avec les parents.▪ Suivre les progrès en équipe.

N.B. Les interventions choisies doivent s'adapter aux différentes situations et le jugement professionnel des intervenants est requis en tout temps dans ce choix. Un temps de pause est nécessaire lorsque les comportements entravent la sécurité.

Contrat d'engagement – Règles du code de vie

La signature du parent est demandée afin d'indiquer au personnel de l'école que le parent a pris connaissance du code de vie et en a discuté avec son enfant.

En tant qu'élève :

1. **J'utilise des gestes pacifiques et des paroles bienveillantes (Toutes les formes de violence sont interdites).**
2. **Je suis poli(e) et courtois(e).**
3. **J'adopte une conduite calme et sécuritaire en tout temps lors des déplacements et des transitions.**
4. **Je m'habille selon le code vestimentaire de l'école.**
5. **Je suis présent(e) à l'heure et à l'endroit prévu.**
6. **Je prends soin du matériel et de l'environnement.**

J'ai lu le code de vie et j'en ai discuté avec mon enfant. Comme parent/tuteur, je m'engage à appuyer l'école et mon enfant dans leurs efforts pour que l'école soit un environnement sain et sécuritaire pour tous.

Nom de l'enfant : _____

Classe de Madame, Monsieur : _____

Signature du parent : _____ Date : _____